

Algues vertes : Sarkozy parie sur la méthanisation

Le 08 juillet 2011 par Geneviève De Lacour

La baie de Saint-Michel-en-Grève envahie par les algues EPA

Lors de son dernier voyage en Bretagne jeudi 7 juillet, le chef de l'Etat a défendu la méthanisation comme moyen de lutte contre les algues vertes. Alors que les plages bretonnes des Charentes et du Cotentin sont

à nouveau envahies, Nicolas Sarkozy a aussi renvoyé dos à dos agriculteurs et défenseurs de l'environnement, qualifiant ces derniers d'intégristes. Mais il n'est pas revenu sur les derniers décrets, assouplissant la réglementation en matière de rejets de nitrates.

Encore plus d'algues vertes ont recouvert les plages bretonnes cette année. Au 30 juin, près de 25.000 m³ ont été ramassés en Bretagne, soit près du double par rapport à juin 2010. La prolifération s'est donc accentuée cette saison. Dans le seul Finistère, précise la préfecture, les volumes d'algues vertes collectés sur les plages sont 6 fois supérieurs à ceux de l'an passé.

Jeudi, lors d'un déplacement sur la presqu'île de Crozon, dans le Finistère, le chef de l'Etat, venu parler protection du littoral et de la mer, a opposé monde agricole et défenseurs de l'environnement. Prenant la défense des paysans, le président a jugé «absurde de désigner des coupables, de montrer du doigt des agriculteurs qui ont fait d'énormes progrès en la matière (...) et qui ne sont pas coupables de choix économiques qui ont été faits il y a bien longtemps». Lors d'une table ronde, Nicolas Sarkozy a ajouté: «Opposer agriculture et environnement, ça n'a pas de sens, parce que les agriculteurs sont les premières victimes du non-respect des règles environnementales. »

Le locataire de l'Elysée a promis que l'Etat continuerait à soutenir le ramassage des algues vertes et qu'il donnerait un coup de pouce aux projets de méthanisation du lisier porcin pour réduire les rejets d'azote à l'origine des blooms algaux. L'idée étant de réduire ainsi les quantités de lisier épandu sur les terres.

«Nous allons continuer les actions de ramassage sur terre et en mer des algues vertes parce que c'est capital pour l'activité du tourisme (...) l'Etat sera présent auprès des collectivités». Pour agir sur le long terme, le chef de l'Etat a convenu qu'il fallait accompagner l'agriculture bretonne vers la méthanisation.



«Nous allons continuer les actions de ramassage sur terre et en mer des algues vertes parce que c'est capital pour l'activité du tourisme (...) l'Etat sera présent auprès des collectivités». Pour agir sur le long terme, le chef de l'Etat a convenu qu'il fallait accompagner l'agriculture bretonne vers la méthanisation. «Le plus grand service que les agriculteurs bretons peuvent se rendre à eux-mêmes, à leur environnement et à la Bretagne, c'est de s'engager massivement dans la méthanisation, qui permettra de protéger l'environnement et en même temps de dégager des sources de revenus complémentaires pour les agriculteurs», a estimé Nicolas Sarkozy.

Reste à savoir qui voudra du méthane ainsi produit. Probablement pas GDF Suez qui s'est toujours montré très réservé sur l'injection dans ses réseaux de biogaz. Signé en 2010, le pacte électrique breton ne prévoit pas non plus la construction de centrales électriques fonctionnant au méthane «bio».

Autre élément venant contredire les propos du chef de l'Etat: un rapport du Conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne (Ceser) publié en mai dernier rappelle l'urgence d'agir en prévention, en réduisant la teneur en nitrates dans les eaux de ruissellement, par bassins versants. Dans son rapport le Ceser précise: «le volet curatif est un objectif à court terme». Et de préciser: «Les marées vertes subsisteront et défieront les capacités de ramassage, de stockage et de valorisation mises en œuvre.»

Sévères, les associations de protection de l'environnement estiment que la politique prônée par Nicolas Sarkozy est «un déni de la réalité». «En laissant croire, contrairement à l'avis du conseil scientifique (de la mission interministérielle sur les algues vertes), que la méthanisation du lisier, qui ne supprime pas l'azote, permettrait d'éradiquer les marées vertes, le Président de la République méconnaît un problème vieux de 40 ans, abuse l'opinion et rend un bien mauvais service à la protection du littoral» regrette le porte-parole d'Eau et Rivières de Bretagne, Jean-François Piquot. «Ce n'est pas en industrialisant davantage l'élevage breton que l'on répondra aux enjeux environnementaux et sociaux-économiques majeurs qui se posent en Bretagne!»

Eau et Rivières de Bretagne attendait des réponses du chef de l'Etat sur des mesures d'assouplissement de la réglementation en matière d'épandage d'azote. En effet, deux projets de décret et d'arrêté prévoient d'augmenter de 20% les taux d'épandage du lisier, la limite étant pour l'instant fixée à 170 kg d'azote par hectare. Elle passerait à près de 215kg d'azote par hectare, ce qui permettrait d'accroître le cheptel dans des zones déjà saturées de nitrates. A la veille de la visite de Nicolas Sarkozy, l'association a dénoncé ces nouveaux arrêtés. Mais le chef de l'Etat n'y a fait aucune allusion jeudi. «Nous sommes choqués par ces projets, un tsunami environnemental allant à l'encontre de la qualité de l'eau que nous recherchons», affirme Jo Hervé, président d'Eau et Rivières de Bretagne.

«Les modèles agricoles répondant aux problématiques de territoires et de terroirs sont la solution vers laquelle il est impératif d'aller. Mais ces modèles ne sont pas soutenus politiquement», s'insurge Cyrille Deshayes, du WWF, «car ils remettent en cause toutes les activités connexes du modèle productiviste». En charge des questions agricoles et de l'eau au WWF France, Cyrille Dashayes déclare: «Monsieur Sarkozy ne semble pas avoir une parfaite connaissance de ce dossier. Certaines associations locales travaillent sur la question

depuis plus de 30 ans et ont une parfaite connaissance, tant de l'origine du problème que des solutions à y apporter. La méthanisation n'est pas la réponse durable aux algues vertes.» Lesquelles s'avèrent dangereuses dans certaines conditions.

Saisie en février 2010 par les ministères de l'écologie, du travail et de la santé, l'Agence de sécurité sanitaire de l'environnement (Anses) a été chargée de rendre un avis sur les risques sanitaires liés aux émissions gazeuses des algues vertes. Elle avait publié de premières recommandations en juillet 2010. Ce nouvel avis publié le 7 juillet, jour du déplacement en Bretagne de Nicolas Sarkozy vient compléter les premières recommandations.

La mort d'un cheval, sur les plages recouvertes d'algues vertes, en 2009, et de chiens en 2008, constituent des «*alertes graves*» sur les risques sanitaires d'une exposition aux algues et aux gaz qui en émanent. Selon l'Anses, la seule situation accidentelle qui soit problématique correspond «*au perçage d'une croûte recouvrant des algues en putréfaction ou la chute dans une zone où des algues en putréfaction ont pu s'accumuler (vasières par exemple)*».

Ainsi, l'Anses recommande de ramasser les algues vertes le plus rapidement possible, pour éviter la putréfaction «*avec une prise en charge ne dépassant pas les 48 heures après échouage*». Lors de leur putréfaction ces algues entraînent des dégagements importants de gaz, notamment de sulfure d'hydrogène, rappelle l'Anses. Deuxième recommandation, elle privilégie un ramassage mécanique, dans des conditions limitant au maximum l'exposition du public, en balisant notamment les chantiers de ramassage. «*Les promeneurs et riverains devront être informés des risques quand les zones d'échouage sont inaccessibles pour le ramassage.*»